

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2016

Le 14 avril deux mille-seize à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint Léger dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur GENEAU Michel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation : 23 mars 2016

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BONNEAU Régis	GENEAU Michel	RULLIER Jean-Jacques
BOUDEAUD Nathalie	LAIDET Michel	BERTRAND Alain
DEFOULOUNOUX David	METREAU Christine	TREBUCHET Gérard
FEILLEUX Christelle	PEREZ Emmanuelle	ROCHARD Cédric
FORT Claude	ROBIN Robert	

Enregistrement par dictaphone.

Madame METREAU Christine a été élue secrétaire de séance

Approbation de l'ordre du jour

Le Maire déclare la séance ouverte. Ouverture de séance : 18h09.

Madame BOUDEAUD Nathalie demande à l'assemblée de faire une minute de silence en la mémoire de M. TALON Christian.

Monsieur le Maire abonde en ce sens mais rappelle à Mme BOUDEAUD qu'il est Président de séance et que par conséquent elle n'a pas tous les droits et qu'elle doit demander son accord au préalable.

Monsieur le Maire précise qu'il envisageait de faire cette minute de silence après le départ de madame GIZOLME, comptable public.

1. Délibérations à voter

1.1 Compte de gestion 2015 budget principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame la perceptrice, Madame Liliane GIZOLME.

Madame GIZOLME présente aux élus le Compte de Gestion de ce budget.

Madame GIZOLME précise que le Compte de Gestion tel qu'il vient d'être présenté est conforme dans ses écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2015 du budget principal de la commune.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2015 de la commune de Saint Léger.

Mme GIZOLME présente la valorisation du Compte de Gestion

Elle explique que la comptabilité de la commune est saine.

Les dépenses de fonctionnement ont diminuées en 2015, elle note un véritable effort pour diminuer les dépenses de fonctionnement notamment en ce qui concerne les charges à caractère général, les recettes ont augmentées.

La commune est bien placée sur les ratios d'endettement. Les intérêts d'emprunt sont faibles ce qui permet un autofinancement conséquent.

Les prévisions 2015 ont été bien faites.

Les dépenses d'investissement ont diminuées, les recettes d'investissement ont augmentées.

Le résultat présente un fond de roulement élevé. Mme GIZOLME félicite les résultats qui placent la commune dans le haut de tableau de la gestion, de l'administration et des possibilités de financement.

1.2 Compte de gestion 2015 budget annexe Les Rives de la Seugne

Madame GIZOLME présente aux élus le Compte de Gestion de ce budget.

Madame GIZOLME précise que le Compte de Gestion tel qu'il vient d'être présenté est conforme dans ses

écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2015 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2015 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

1.3 Compte de gestion 2015 budget annexe Lotissement Les Frênes

Madame GIZOLME présente aux élus le Compte de Gestion de ce budget.

Madame GIZOLME précise que le Compte de Gestion tel qu'il vient d'être présenté est conforme dans ses écritures au Compte Administratif.

Monsieur le Maire demande aux élus de voter le compte de gestion 2015 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte de Gestion 2015 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

1.4 Compte Administratif 2015 budget principal

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

Madame METREAUD Christine, Adjointe au Maire en charge des finances expose aux élus le compte administratif 2015 de la commune de Saint Léger.

Présentation des comptes :

Investissement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	825 182 €	484 280.58 €	333 087 €
Recettes	825 182 €	600 531.54 €	12 540 €
Fonctionnement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	682 508 €	452 349.83 €	-----
Recettes	682 508 €	742 971.15 €	-----

Reports de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement + 136 382.13 €

Résultat reporté investissement - 209 752.77 €

Restes à réaliser de l'année 2015 :

Recettes : 12 540 €

Dépenses : 333 087 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 est de

En section de fonctionnement : 290 621.32 €

En section d'investissement : 116 250.96 €

Monsieur le Maire sort de la salle (19h07).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletins secrets.

Vote à bulletin secret. 13 bulletins.

Vote des élus : POUR : 5 CONTRE : 8 ABSTENTION : 0

Retour de Monsieur le Maire (19h15).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve le Compte Administratif 2015 de la commune de Saint Léger.

1.5 Compte Administratif 2015 budget annexe Les Rives de La Seugne

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

Madame METREAUD Christine, Adjointe au Maire en charge des finances expose aux élus le compte administratif 2015 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

Présentation des comptes :

Investissement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	558 256 €	193 498.89 €	-----
Recettes	558 256 €	97 126.66 €	-----
Fonctionnement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	657 637 €	102 660.46 €	-----
Recettes	657 637 €	86 257.33 €	-----

Report de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement - 121293.71 €

Résultat reporté investissement - 200.12 €

Restes à réaliser de l'année 2015 :

Recettes : 0 €

Dépenses : 0 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 est de

En section de fonctionnement : - 16 403.13 €

En section d'investissement : - 96 372.23 €

Monsieur le Maire sort de la salle (19h07).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 13 bulletins.

Vote des élus : POUR : 6 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Retour de Monsieur le Maire (19h15).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve le Compte Administratif 2015 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

1.5 Compte Administratif 2015 budget annexe Lotissement Les Frênes

Président de séance pour le compte administratif : Monsieur LAIDET Michel.

Madame METREAUD Christine, Adjointe au Maire en charge des finances expose aux élus le compte administratif 2015 du budget annexe Lotissement Les Frênes.

Présentation des comptes :

Investissement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	107 486 €	78 205.26 €	-----
Recettes	107 486 €	7 880.04 €	-----
Fonctionnement	Budget 2015	Réalisé 2015	Restes à réaliser
Dépenses	64 129 €	12 482.67 €	-----
Recettes	64 129 €	9 205.26 €	-----

Report de résultat de l'exercice précédent :

Résultat reporté fonctionnement + 12 496.54 €

Résultat reporté investissement + 58 526.79€

Restes à réaliser de l'année 2015 :

Recettes : 0 €

Dépenses : 0 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 est de

En section de fonctionnement : 9 219.13 €

En section d'investissement : - 11 798.43€

Monsieur le Maire sort de la salle (19h07).

Monsieur LAIDET Michel, conseiller municipal, demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 13 bulletins.

Vote des élus : POUR : 6 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Retour de Monsieur le Maire (19h15).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve le Compte Administratif 2015 du budget annexe Les Frênes.

1.6 Affectation du résultat 2015 budget principal

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2015 pour ce budget :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : excédent de 290 621.32 €

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 204 296.04 €

Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 86 325.28 €

Résultat d'investissement reporté (compte 001) : excédent de 116 250.96 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve l'affectation du résultat 2015 pour le budget primitif.

1.7 Affectation du résultat 2015 budget annexe Les Rives de la Seugne

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2015 pour ce budget :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : déficit de 16 403.13 €

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 0 €

Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 16 403.13 €

Résultat d'investissement reporté (compte 001) : déficit de 96 372.23 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve l'affectation du résultat 2015 pour le budget annexe Les Rives de la Seugne.

1.8 Affectation du résultat 2015 budget annexe Lotissement Les Frênes

Madame METREAUD Christine résume l'affectation du résultat 2015 pour ce budget :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : excédent de 9 219.13 €

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 9 219.13 €

Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : 0 €

Résultat d'investissement reporté (compte 001) : déficit de 11 798.43 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désapprouve l'affectation du résultat 2015 pour le budget annexe Lotissement Les Frênes.

1.9 Budget principal de la commune

Madame METREAUD Christine présente la proposition du budget principal 2016 de la commune.

Le budget est proposé comme suit :

Fonctionnement	Budget 2016	Restes à réaliser 2015
Dépenses	636 774.28 €	-----
Recettes	636 774.28 €	-----
Investissement	Budget 2016	Restes à réaliser 2015
Dépenses	295 514 €	333 087 €
Recettes	616 061 €	12 540 €
TOTAL INVESTISSEMENT équilibré Dépenses et recettes : 628 601 €		

Détails des dépenses d'investissement : Opérations d'équipement 2016 :

Opérations	Propositions 2016	Restes à réaliser 2015	TOTAL BUDGET 2016
202 – Traverse de Lijardière	-----	127 350 €	127 350 €

228 - Traverse de la Brande	-----	8 000 €	8 000 €
229 - Bâtiment technique d'ateliers municipaux	126 021 €	168 950 €	294 971 €
230 - Voirie	2 713 €	28 787 €	31 500 €
234 – Bâtiments communaux	3 000 €	-----	3 000 €
235 – Achats matériels	8 000 €	-----	8 000 €
236 - Cimetière	10 000 €	-----	10 000 €
237 – Collège de Pons	6 560 €	-----	6 560 €
238 - Stèle	5 000 €	-----	5 000 €
239 – SDEER – Rue du logis	800 €	-----	800 €
240 – Abri des pèlerins	22 000 €	-----	22 000 €
241 – Accessibilité salle annexe	33 500 €	-----	33 500 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Le budget principal 2016 de la commune n'est pas adopté.

1.10 Budget 2016 budget annexe Les Rives de la Seugne

Madame GIZOLME, comptable public, présente la proposition du budget 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne.

Le budget est proposé comme suit :

Fonctionnement	Budget 2016
Dépenses	365 886 €
Recettes	365 886 €
Investissement	Budget 2016
Dépenses	304 132.23 €
Recettes	304 132.23 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Le budget 2016 du budget annexe Les Rives de la Seugne n'est pas adopté.

1.11 Budget 2016 budget annexe Lotissement Les Frênes

Madame GIZOLME, comptable public, présente la proposition du budget 2016 du budget annexe Les Frênes.

Le budget est proposé comme suit :

Fonctionnement	Budget 2016
Dépenses	124 988.43 €
Recettes	124 988.43 €
Investissement	Budget 2016
Dépenses	91 268.43 €
Recettes	91 268.43 €

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 7 CONTRE : 7 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Le budget annexe 2016 du budget annexe Les Frênes n'est pas adopté.

1.12 Taux d'imposition 2016

Madame METREAUD Christine, Adjointe au Maire en charge des finances propose aux élus de conserver les

taux d'imposition de l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 et de les reconduire à l'identique sur 2016 soit :

- Taxe d'habitation = 17.96 %
- Taxe Foncière bâti = 16.50 %
- Taxe Foncière non bâti = 35.48 %
- CFE: 20.81 %

- charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

1.13 Amortissements 2016

Il est nécessaire de délibérer sur l'amortissement de la subvention versée au Département pour les travaux d'aménagement de la Traverse de Lijardière ainsi que l'étude de zonage concernant l'assainissement en 5 années à compter de 2016.

Etude de zonage assainissement par an :

Dépenses	Recettes
Mandat compte 6811 : 586.79 €	Titre compte 2802 : 586.79 €
Mandat compte 13918 : 598.13 €	Titre compte 777 : 598.13 €

Traverse de Lijardière par an :

Dépenses	Recettes
Mandat compte 6811 : 15 498.92 €	Titre compte 2804132 : 13 406.53€

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de procéder aux amortissements susmentionnés.

1.14 Demande de subvention abri des pèlerins

Monsieur DEFOULOUNOUX demande aux élus s'il est nécessaire de déposer des demandes de subvention pour le projet communal Abri des pèlerins en sachant que le Conseil Municipal n'a pas adopté le budget primitif.

Monsieur DEFOULOUNOUX rappelle que les devis présentés dans le dossier ne sont pas obligatoirement ceux qui seront pris pour l'opération.

Les élus prennent connaissance du dossier.

Plusieurs membres du Conseil Municipal demandent un vote à bulletin secret.

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte de déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

- valide le plan de financement comme suit :

Etat (DETR) à hauteur de 25% : 5 905 €

Département de la Charente-Maritime à hauteur de 30% : 7 086 €

Fonds propres à hauteur de 45% : 10 628 €

Dépense total HT : 23 619 €.

1.15 Convention villages fleuris

Madame METREAUD Christine lit la convention des villages fleuris proposée par la Communauté des communes de la Haute Saintonge pour des travaux de fleurissement sur la commune.

Il est proposé aux élus de délibérer pour accepter la convention

Vote à bulletin secret. 14 bulletins.

Vote des élus : POUR : 6 CONTRE : 7 ABSTENTIONS : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- N'autorise pas Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Monsieur le Maire et Monsieur DEFOULOUNOUX déplore cette décision.

Fin de séance : 20h29

La secrétaire de séance, Madame Christine METREAUD.

Le Maire, Monsieur Michel GENEAU.